Envoyé en préfecture le 14/03/2023
Reçu en préfecture le 14/03/2023
Affiché le
ID : 022-200069086-20230228-2023_30-DE

Mis en ligne le 14 MAR. 2023

LEFF ARMOR COMMUNAUTE
Moulin de Blanchardeau - route de Blanchardeau
22290 LANVOLLON

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 FEVRIER 2023

Séance du 28 février de l'an 2023, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 22 février 2023, se sont réunis sous la présidence de Jean-Michel Geffroy, Président. La séance est ouverte à 18h38.

Personnes présentes :
Mme BAYLE Marie, M. BOISSIERE Olivier, M. BRIGANT Patrick, M. CABIOCH-QUEMENER Daniel, M. COMPAIN Xavier, Mme CORSON Laurence, Mme COSSE Nathalie, M. DORNEMIN Jean-Luc, M. FOLLET Denis, M. GEFFROY Jean-Michel, Mme GEFFROY Sandrine, Mme GOAZIOU Fabienne, M. GUEGAN Jean-Luc, M. GUILLAUME André, M. GUILLERM Yves, M. HEDER Jean-Paul, M. HERVE Frédéric, M. HEUZE Joël, M. JOUSSE Fabien, Mme LAMOUR Jeanne-Noëlle, Mme LE BONHOMME Sophie, Mme LE CREURER Ginette, M. LE FAUCHEUR Laurent, M. LE GOUX Jean-Pierre, M. LE GOUX Philippe, Mme LE HEGARAT Nadia, M. LE MEHAUTE Philippe, Mme LE MOAL Brigitte, Mme LE ROUX Stéphanie, Mme LE SAINT Florence, M. LE VAILLANT Jean-Paul, M. LE VERRE Jean-Baptiste, Mme L'HOSTELLIER Stéphanie, M. LIENNEL Yves, M. MANAC'H Denis, Mme MARTIN Patricia, M. NICOLAS Cyril, M. PRIGENT Dominique, Mme RAMONÉ Valérie, Mme ROPERS Valérie, Mme RUELLAN Véronique, Mme RUMIANO Valérie, M. SAPIN Alain, M. SEHAN Alain, M. SOLO Patrick, Mme TROEGER Eva.

Pouvoirs :
Mme CIRICHELLI Vanessa à Mme LE ROUX Stéphanie. M. JOURDEN Jean à M. GEFFROY Jean-Michel. Mme LORANT Monique à Mme LE BONHOMME Sophie. Mme SALAUN Sandrine à M. GUILLERM Yves. Mme STEUNOU-ROQUINARC'H Solène à M. LE GOUX Jean-Pierre.

Suppléants :
M. MAHE Michel suppléant de M. LE GONIDEC Thierry. Mme HELLO Marie-Christine suppléante de M. THOMAS Philippe.

Absents excusés : M. MEURO Jérémy.

Absents : M. GARNIER Sébastien. M. HERVIOU Alain. M. LE BIHAN Gilbert.

Etaient également présents sans voix délibérative les suppléants suivants :
M. ANTOINE Vincent. M. BARBIER Stéphane. Mme TALLEC Jeanne.

En exercice : 57 **présents :** 48 **dont suppléants :** 2 **Votants :** 53 **dont pouvoirs :** 5

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut délibérer.

2023_30 : Environnement : Déchets : Tarif de revente des bacs

Dans le prolongement de la délibération 2023_29 adoptant le règlement de collecte des déchets ménagers, il convient de fixer le tarif de refacturation des bacs à l'usager comme suit :

Bac	Prix
180L	23,63 €
240L	28,37 €
360L	43,98 €
660L	114,67 €

Vu la délibération 2023_28 adoptant le règlement de collecte des déchets ménagers,

Envoyé en préfecture le 14/03/2023
Reçu en préfecture le 14/03/2023
Affiché le
ID : 022-200069086-20230228-2023_30-DE

Entendu le rapport de monsieur le vice-président,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

FIXE les tarifs de refacturation des bacs tels qu'exposés ci-dessus.

Le Président,
Jean-Michel Geffroy

Le secrétaire de séance
Philippe Le Méhauté